



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>36059</b>	De <b>Mme Audrey Dufeu</b> ( La République en Marche - Loire-Atlantique )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >alcools et boissons alcoolisées	<b>Tête d'analyse</b> >Évaluation du défi de janvier	<b>Analyse</b> > Évaluation du défi de janvier.
Question publiée au JO le : <b>09/02/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de renouvellement : <b>06/07/2021</b> Date de renouvellement : <b>07/12/2021</b> Date de renouvellement : <b>29/03/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Audrey Dufeu interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le défi de janvier. La France figure parmi les pays de l'OCDE où la consommation d'alcool est la plus élevée. 20 % des consommateurs d'alcool en France consomment près de 80 % des volumes d'alcool vendus. Près d'un quart des Français ont une consommation d'alcool supérieur aux recommandations de Santé publique France. La consommation excessive d'alcool est responsable de plus de 40 000 décès par an et son coût annuel a été évalué par la Cour des comptes à 120 milliards d'euros. Le défi de janvier, ou *Dry January*, est une initiative associative lancée en France pour la première fois en 2020. L'objectif est de sensibiliser la population aux enjeux relatifs à la consommation régulière d'alcool et consiste en une absence de consommation de boissons alcooliques pour toute la durée du mois de janvier. Créée en 2013 en Grande-Bretagne, cette initiative y a fait l'objet de nombreuses études montrant les bienfaits à long terme du défi de janvier sur les consommations des participants. L'objectif n'est pas de supprimer l'alcool ou de devenir abstinent; il s'agit d'une introspection afin d'évaluer sa consommation, de distinguer les consommations « automatiques » des consommations « plaisirs ». Aussi, elle lui demande si le ministère de la santé a prévu de faire évaluer, par Santé publique France, l'impact des deux premiers défis de janvier portés par les acteurs associatifs, les possibles effets de long terme pour les dépenses de sécurité sociale et l'opportunité de financements publics de cette campagne, *via* la sécurité sociale ou Santé publique France.